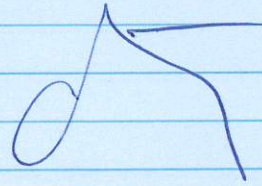


Mardi 02 octobre 2018 12h00

Fin de la permanence

→ 1 visite pour dépôt d'un document de 34 pages  
emis par l'UPE.



Mardi 2 octobre 16h15

Bernard Delecar - Président de Vienne Harde lot

Enfin la CAB présente un RLP I - qui  
s'avère nécessaire surtout pour les communes  
importantes > 10.000 ha.

Je suis d'autant plus sensible à ce réplément  
qu'en 2005, je présidais la Commission  
d'élaboration de la charte du Parc Naturel Régional  
Nais approuvais totalement ce projet  
de réplément